

MORPHOLOGIE EN SOCIOLOGIE Fait spatial et fait visuel en sociologie urbaine L'éloquence de l'évidence ?

Résumé

Notre propos est essentiellement à visée pédagogique. Il a pour but de montrer l'importance de l'approche morphologique en sociologie urbaine et ses prolongements, consistant à intégrer, à l'arsenal de l'enquête de terrain, fondé d'ordinaire sur les données qui parviennent de la communication auditive, les ressources que procurent à l'observation les documents iconiques.

Houria BENBARKAT

Faculté des sciences sociales et humaines
Université de Constantine 2 (Algérie)

Introduction

Etymologiquement, la morphologie est l'étude de *la forme* extérieure des êtres vivants. Elle est synonyme d'anatomie et aussi d'*apparence*.

Dans quelle mesure le fait morphologique peut-il rendre compte de la réalité sociale ? Qu'est-ce qui permet d'attribuer à l'apparence une telle éloquence ? Le but, par une telle assertion, est-il de contredire l'un des préceptes fondamentaux de la construction de l'objet sociologique, à savoir, précisément, l'illusion de l'évidence ? D'aucuns ont pu reprocher aux sociologues de ne viser rien d'autre, par la parole et la trituration des mots, que l'éloquence⁽¹⁾ ? Qu'en est-il lorsqu'ils privilégient les formes, les images et toute représentation visuelle des objets ? N'y a-t-il pas un risque que ce procédé ne supplante la connaissance raisonnée et réfléchie de l'objet d'étude ?

En sociologie, comme dans les autres disciplines, "il n'y a de science que de ce qui est caché", pour reprendre la célèbre

ملخص

يهدف المقال بيداغوجيا إلى التركيز على أهمية المقاربة المورفولوجية في علم الاجتماع الحضري وامتدادها المتمثل في إدراج الوثائق الأيقونية ضمن وسائل البحث الميداني المبني على المعطيات المحصل عليها من الاتصال السمعي.

formule de l'épistémologue Gaston Bachelard (*La formation de l'esprit scientifique*). A l'instar de toute science, la sociologie n'est pas à portée de main, même si, certaines pratiques universitaires lui ont assignées le rôle d'être la plus poreuse de toutes les disciplines, accessible à n'importe qui, pourvu qu'il en affiche certains signes d'appartenance, le vocabulaire notamment. Autant donc préciser d'emblée qu'attribuer à l'évidence une éloquence est une boutade... dont l'intérêt est d'inviter à lever l'équivoque qui entoure une telle démarche, en rappelant que, dans la genèse de la sociologie, l'accent sur la forme est un mode de distanciation par rapport à la tendance à se fonder sur l'introspection et la subjectivité comme mode de connaissance. Il participe des méthodes que cette discipline naissante s'est imposée pour être accréditée en tant que science.

La première tâche, à cet égard, est de lever ce malentendu d'ordre éminemment épistémologique, cette étape étant nécessaire pour reconstituer le cheminement qui a abouti à l'importance accordée aujourd'hui au fait visuel dans les recherches de terrain au point où elle a donné naissance à une "branche" de la sociologie, dite *la sociologie visuelle*.

L'analyse proposée ici est guidée par le souci de concilier la non transparence des faits sociaux, admise en sociologie, et leurs expressions phénoménologiques, et ce, d'autant plus que les faits qui nous occupent aujourd'hui, dans les configurations urbaines des sociétés en voie de modernisation, sont *mouvants* et donc, *a priori*, *insaisissables*.

1. LA MORPHOLOGIE DANS LA TRADITION SOCIOLOGIQUE FRANÇAISE

Rappelons d'abord que la morphologie n'est pas spécifique à la sociologie. La forme est l'objet de diverses approches et revêt plusieurs significations. Cependant, c'est en urbanisme et en architecture qu'elle est le plus régulièrement employée.

« La morphologie urbaine est l'étude de la forme physique de la ville »⁽²⁾. Dans cette conception urbanistique, deux registres de formes font place : en tant que forme *des tissus urbains*, résultant de l'interrelation de ses éléments constitutifs – parcellaire et viaire, espace libre et espace bâti – et en tant que *paysage urbain*, « visuellement saisi [...] dans sa matérialité plastique (texture, couleur, matériaux, styles, volume, gabarits) »⁽³⁾. La ville est « le cadre visuel de tous les jours », variable selon le critère de classification. Ainsi, *la ville arabo-musulmane* aurait ses caractères morphologiques dans les maisons basses introverties et l'aspect labyrinthique de leur disposition, et *la ville européenne* dans « la façade urbaine toute en hauteur et prenant du relief par rapport à la rue »⁽⁴⁾; la *ville socialiste* serait reconnaissable par la part qu'y occupe l'habitat collectif, la largeur de ses avenues et l'immensité de ses places; la *ville mosaïque* se distinguerait par la juxtaposition de modèles urbanistiques relevant de différentes périodes, tels que celui de la ville coloniale aux rues rectilignes et celui de la médina aux ruelles sinueuses. La *ville verticale* est, quant à elle, la plus visible d'entre tous les types de villes, grâce à ses tours et ses gratte-ciel.

L'objet des urbanistes et des architectes est, en effet, la "ville visible", mais la ville "invisible" n'est pas pour autant négligée : « la *forme urbaine* n'est jamais une

donnée *a priori*, elle est toujours construite.»⁽⁵⁾ Bien qu'elle ne soit que « la manifestation *visuelle* et partielle du système urbain »⁽⁶⁾, la forme « ne se laisse pas saisir facilement »⁽⁷⁾.

En effet, même dans son acception urbanistique, « la morphologie urbaine, ne doit pas être réduite à une "morphographie" urbaine, c'est-à-dire à une simple étude descriptive de *la forme* »⁽⁸⁾.

En sociologie, la forme désigne d'abord les faits de structure et le produit de la mise en relation des acteurs. En tant que telle, elle transcende les individus : la forme leur préexiste et leur survit. Cependant, le plus fréquemment, l'analyse sociologique en arrive à s'attarder et à souligner la *matérialisation spatiale des formes* : ainsi la famille se matérialise dans l'habitation et d'autres modes d'occupation de l'espace. C'est surtout en sociologie urbaine que la morphologie est un principe de connaissance.

Sur cette question d'approche, la tradition sociologique a deux figures de proue :

– Emile DURKHEIM (1858-1917), considéré comme le fondateur de la sociologie et qui a placé au fondement de cette science naissance, la morphologie ;

– Maurice HALBWACHS (1877-1945), le théoricien de la morphologie urbaine

Pour Durkheim, la morphologie sociale est de deux sortes, matérielle et immatérielle. Avec Halbwachs, la morphologie sociale sera entendue plus résolument comme l'étude des formes matérielles que prennent les représentations collectives. C'est cette conception spatiale de la forme qui s'imposera.

A/ La morphologie sociale chez Durkheim : formes et substrat social

La morphologie sociale est surtout traitée dans *Les règles de la méthode sociologique* (1895). C'est la substance du premier chapitre intitulé « Qu'est-ce qu'un fait social ? ». La démonstration comporte deux parties, dans lesquelles le sociologue distingue deux catégories de formes : les *formes matérielles* (ou matérialisées dans l'espace) et les *formes immatérielles*. Durkheim reprend l'analogie faite par son prédécesseur, Auguste COMTE, et compare les premières à *l'anatomie*, les secondes à la *physiologie*. Les unes renvoient aux "manières d'être collectives"⁽⁹⁾, au "substrat social", les autres aux "manières de faire", c'est-à-dire aux actes, actions et réactions des groupes sociaux. Cette différence, précise-t-il, n'est pas de nature, mais de degré⁽¹⁰⁾. Sans doute, les formes cristallisées et consolidées se rapprochent-elles le plus de cette "chose", à laquelle Durkheim assimile les faits sociaux, démarche qui a pour but de souligner leur caractère extérieur et involontaire, contraignant et transcendantal, par opposition aux prétentions à fonder la sociologie sur la subjectivité, l'introspection et les états de conscience individuels et, sont-elles, par conséquent, le lieu d'inscription par excellence de ces "points de repère" nécessaires à toute objectivité⁽¹¹⁾.

Tout en se demandant s'il ne faut pas réserver le terme de morphologie aux formes matérialisées et spatialisées, au "substrat de la vie collective"⁽¹²⁾, le sociologue fait en sorte de ne pas leur accorder une importance excessive. Dans sa démonstration du fait social, il invite à ne pas confondre matérialité et permanence. Si les formes spatiales

ont pour elles la *fixité*, la constance et la *permanence*, les formes sociales non spatiales n'en sont pas exemptes.

« Ces *manières d'être* ne sont que des *manières de faire consolidées*. [...] *Le type d'habitation* qui s'impose à nous n'est que *la manière* dont tout le monde autour de nous et, en partie, les générations antérieures se sont accoutumées à *construire les maisons*. [...] Sans doute, si les phénomènes d'ordre *morphologique* étaient les seuls à présenter cette *fixité*, on pourrait croire qu'ils constituent une espèce à part. Mais une *règle juridique* est un arrangement non moins *permanent* qu'un type *d'architecture*. »⁽¹³⁾

Le même impératif heuristique qui pousse la sociologue à défendre la spécificité et la complexité du social, le conduit à être vigilant face au risque de réduire la morphologie à la géographie.

« En effet, quand on veut connaître la façon dont une société est divisée politiquement, [...] ce n'est pas à l'aide d'une *inspection matérielle* et par des observations *géographiques* qu'on y peut parvenir; car ces divisions sont morales alors même qu'elles ont quelque base dans la *nature physique*. *C'est seulement à travers le droit public qu'il est possible d'étudier cette organisation, car c'est ce droit qui la détermine, tout comme il détermine nos relations domestiques et civiles.* »⁽¹⁴⁾

Pour le sociologue, la permanence réside d'abord dans les formes sociales immatérielles, les « *manières de faire* » :

« En dehors des actes individuels qu'elles suscitent, les *habitudes collectives* s'expriment sous des *formes définies*, règles juridiques, morales, dictons populaires, faits de structure sociale, etc. Comme ces *formes* existent d'une manière *permanente*, qu'elles ne changent pas avec les *diverses applications qui en sont faites*, elles constituent un *objet fixe*, un *étalon constant* qui est toujours à la portée de l'observateur et qui ne laisse pas de place aux *impressions subjectives* et aux *observations personnelles*. Une *règle du droit* est ce qu'elle est et il n'y a pas deux manières de la percevoir. Puisque, d'un autre côté, ces pratiques ne sont que de la *vie sociale consolidée*, il est légitime, *sauf indications contraires*, d'étudier celle-ci à travers celles-là. »⁽¹⁵⁾

En effet, cette règle a son exception. Les "indications contraires" susceptibles de mettre en cause la subordination des formes matérielles aux formes immatérielles, dont les "règles de droit", sont émises dans une note de bas de page et réfèrent aux "moments" où le droit cesse d'exercer ce statut déterminant, quelle qu'en soit la cause.

« Il faudrait, par exemple, avoir des raisons de croire que, *à un moment donné*, le droit n'exprime plus l'état véritable des relations sociales, pour que cette substitution ne fût pas légitime. »⁽¹⁶⁾

Cette note liminale pointe sur l'anomie et, à ce titre, contient une piste de recherche vers les configurations sociales polygéniques, où coexistent et s'opposent plusieurs systèmes normatifs, sans suprématie marquée de l'un sur l'autre.

Dans le contexte normal et courant étudié par Durkheim, les matérialisations ("consolidations", "cristallisations") des rapports sociaux sont une preuve visible de

l'extériorité du fait social, mais elles n'en sont pas exclusives. Dans une note publiée dans *L'Année sociologique* (1896-1897), Durkheim proposera de considérer la morphologie sociale comme une science à part, dont l'intérêt sera d'être un point de convergence pluridisciplinaire (géographie, histoire, démographie) et dont la méthodologie sera, en plus de l'observation des formes, l'explication du processus de leur formation⁽¹⁷⁾. Ce projet, c'est Halbwachs qui l'assumera.

B/ De la morphologie sociale à la morphologie urbaine : Halbwachs

Pour la plupart des chercheurs, la morphologie sociale est surtout associée au nom d'Halbwachs qui en a fait le titre d'un de ses ouvrages, *Morphologie sociale* (1938). Empruntée à Durkheim, l'expression "morphologie sociale" désigne les formes et la manière dont les hommes sont disposés *sur le sol*, la façon dont *les maisons et les villes* sont construites, *les voies de communication* aménagées, etc. C'est à lui que reviennent les développements pratiques de cette notion, que l'on peut trouver dans ses autres études, telles que *La mémoire collective* (1950). Halbwachs approfondit la distinction durkheimienne entre les formes cachées et intérieures, d'une part et les formes visibles ("formes sensibles"), apparentes, spatiales et extérieures, d'autre part.

« Distinction relative, qui en revient à opposer simplement *ce qui se voit et qui se touche*, et ce qui, bien que nous en reconnaissons l'existence, *échappe à nos sens*. Le pouvoir et les droits du père, la parenté, la filiation masculine, utérine, comment s'en faire une idée si l'on n'imagine pas des êtres qui *existent dans l'espace*, les membres de la famille ? Inversement, si nous avons *sous les yeux* le groupe lui-même, il n'est pas question seulement *d'êtres visibles*, et, entre eux, de *liaisons dans l'espace*. [...] Ainsi, ce qu'il y a *d'apparent et de sensible* dans le groupe nous découvre sa vie psychologique et morale. [...] »⁽¹⁸⁾

Cette distinction, en effet, ne clôt pas la démarche. Comme Durkheim, Halbwachs reconnaît celle-ci comme étant insuffisante pour comprendre toute la réalité sociale qu'elle exprime. Le principe est que cette connaissance du dehors doit être complétée par une connaissance de l'intérieur de la réalité sociale étudiée. L'une doit aller de pair avec l'autre. Exemple :

« Soit une réalité sociale telle que la famille. On peut distinguer l'idée de l'institution familiale, des lois et coutumes qui s'y rapportent, des sentiments de famille et de la morale domestique ; d'autre part, les familles elles-mêmes, *telles qu'elles apparaissent dans l'espace*, telles que nous pouvons les décrire *extérieurement* et les dénombrer. Disons-nous que la *morphologie sociale* s'en tient aux familles *dans l'espace*, et que le reste relève d'autres parties de la sociologie ? Mais *aucun de ces deux aspects ne se suffit*, n'a de réalité, s'il n'est lié à l'autre. Que serait l'idée d'une famille qui ne prendrait *forme sensible* nulle part et en aucun temps ? Mais, d'autre part, quelle vie proprement sociale attribuer à un groupe, si, *derrière* les unités rassemblées, telles qu'elles tombent *sous les sens*, nous n'atteignons pas [...] l'idée de l'organisation qui les unit ? »⁽¹⁹⁾.

A l'instar de Durkheim, Halbwachs reprend l'analogie faite avec la biologie par Auguste Comte pour définir la sociologie. Pour lui aussi, la morphologie est

l'équivalent de l'anatomie ("étude des organes"), laquelle, cependant, requiert le concours de l'autre mode de connaissance, la physiologie ("étude des fonctions").

« Les termes de *formes*, de structures, nous orientent vers le monde de la vie. Or, c'est bien à l'image de la *biologie* qu'Auguste Comte proposait de diviser la sociologie en une *anatomie* et une *physiologie* sociales, étude des *organes*, et étude des *fonctions*. La morphologie est-elle donc l'étude des organes de la société ? En biologie, vus sous l'aspect structure, les organes représentent ce qu'il y a de *permanent* dans l'organisme, *ce qui change le moins*, en tous cas *ce qui change lentement*. La fonction est, aussi, *constante* en ce sens qu'elle reproduit d'ordinaire périodiquement le même processus. Mais c'est un processus, c'est-à-dire une succession d'états, un changement incessant à travers des passages ou repassages par les mêmes étapes. Certes, les organes s'usent, ils se renouvellent, ils évoluent. La matière vivante s'écoule sans cesse. *Mais la forme demeure*, et c'est cet aspect *stable* du corps que nous appelons sa structure. »⁽²⁰⁾

L'idée que les propriétés de durée, permanence et stabilité ne sont pas l'exclusivité de la morphologie, entendue dans son acception courante (matérielle), est plus clairement exprimée quelques lignes plus loin :

« Il arrive qu'une fonction soit *plus stable et dure plus longtemps* qu'un organe, de même que l'inverse »⁽²¹⁾.

Dans ses travaux ultérieurs, notamment dans *La mémoire collective* (1950), Halbwachs reste acquis à l'idée d'une opposition féconde entre forme et contenu, mais il la dépasse en montrant que toutes les deux ont un caractère de permanence et surtout que *la spatialité* en question n'intéresse, au fond, que par sa *socialité*.

« Les groupes [...] sont liés naturellement à *un lieu*, parce que c'est le fait d'être rapprochés dans *l'espace* qui crée entre leurs membres des *rappports sociaux* : une famille, un ménage peut être défini *extérieurement* comme l'ensemble des personnes qui vivent dans la *même maison*, le *même appartement*, et, comme on dit dans les recensements, sous la même clef. Si les habitants d'une ville ou d'un quartier forment une petite société, c'est qu'ils sont réunis dans une *même région de l'espace*. Il va sans dire que ce n'est là qu'une condition de l'existence de ces groupes, mais une *condition essentielle* et bien *apparente* »⁽²²⁾.

« L'espace est une réalité qui dure »⁽²³⁾, mais à condition de ne pas limiter cette notion au sens physique.

« On dira qu'il n'y a pas, en effet, de groupe, ni de genre d'activité collective, qui n'ait quelque relation avec un lieu, c'est-à-dire avec une partie de l'espace, mais que cela est loin de suffire à expliquer que, se représentant l'image du lieu, on soit conduit à penser à telle démarche du groupe qui lui a été associée. [...] Cette objection serait valable si, *par espace*, on entendait seulement *l'espace physique*, c'est-à-dire *l'ensemble des formes et des couleurs tel que nous le percevons autour de nous*. Mais est-ce bien là pour nous l'espace primitif ? Est-ce bien ainsi que nous percevons le milieu *extérieur* ordinairement et le plus souvent ? Il est difficile de savoir ce que serait l'espace pour un homme réellement isolé, qui ne ferait ou n'aurait fait partie d'aucune société. »⁽²⁴⁾

Certainement, « le destin de cette conception de l'espace social reste encore à explorer »⁽²⁵⁾, au moins pour mieux distinguer les deux lectures et analyses, topologique et étiologique, auxquelles elle se prête. De même, l'homologie entre espace social et morphologie sociale, qui reste difficile à saisir, aurait besoin de plus de clarification.

Si Durkheim est le fondateur de la sociologie, Maurice Halbwachs passe pour être « l'un des pionniers de la sociologie urbaine »⁽²⁶⁾, d'abord en tant que « précurseur de l'écologie humaine de Chicago », grâce à sa thèse de 1909 sur les expropriations et le prix des terrains à Paris,⁽²⁷⁾. Cependant, cet « âge d'or de la sociologie américaine »⁽²⁸⁾ doit beaucoup aussi au sociologue allemand, Georg SIMMEL.

2. SOCIOLOGIE FORMELLE ET ECOLOGIE URBAINE

« Georg Simmel occupe une place à part au sein de la tradition sociologique »⁽²⁹⁾. La sociologie formelle de Georg Simmel [1858-1918] est inclassable, au sens où, d'un côté, elle partage et approfondit la conception durkheimienne de la morphologie sociale dans sa dimension immatérielle, et, d'un autre côté, elle figure parmi « l'une des plus grandes traditions de recherches empiriques »⁽³⁰⁾, à savoir, celle dite de Chicago. Elle se trouve à la jonction de deux moments institutionnels majeurs : la fondation d'une nouvelle discipline, la sociologie et d'une nouvelle spécialité, la sociologie urbaine. Celle-ci lui doit d'avoir su dépasser l'opposition individu/groupe, microscopie/macroscopie.

A/ La sociologie formelle de Goerg SIMMEL

C'est à ce type d'antinomie que Georg SIMMEL a voulu parer, dans son article « Comment les formes sociales se maintiennent » (1896)⁽³¹⁾. Dans cette étude, Simmel commence par circonscrire le domaine de la sociologie comme étant celui des formes.

« Pour avoir un sens défini, la sociologie doit chercher ses problèmes, non dans la matière de la vie sociale, mais *dans sa forme* ; et c'est cette *forme* qui donne leur caractère social à tous ces faits dont s'occupent les sciences particulières. *C'est sur cette considération abstraite des formes sociales que repose tout le droit que la sociologie a d'exister [...]* Les formes qu'affectent les groupes d'hommes unis pour vivre les uns à côté des autres, ou les uns pour les autres, ou les uns avec les autres, voilà donc le domaine de la sociologie ».

A la question « Qu'est-ce qu'une société ? », il répond en mettant en exergue les caractères de permanence et de transcendance : « Je vois une société partout où des hommes se trouvent en réciprocité d'action et *constituent une unité permanente ou passagère*. », le terme *unité* étant employé ici au sens (durkheimien) de *forme* : « unité *sui generis*, distincte de ses éléments individuels », « une *réalité autonome*, qui mènerait, suivant des lois propres, une vie *indépendante* de celle de ses membres ».

Les phénomènes individuels, "la réciprocité d'action" ont leur importance, mais ils ne relèvent du domaine de la sociologie que pour autant qu'ils sont cristallisés et objectivés en "être sociaux", groupes et groupements, organes et organisations, et autres modes d'associations, dont la propriété commune est leur relative fixité et durée.

« Le facteur dont l'idée se présente le plus immédiatement à l'esprit pour rendre compte de la continuité des *êtres collectifs*, c'est la *permanence du sol sur lequel ils vivent*. *L'unité*, non pas seulement de l'Etat, mais de la ville et de bien d'autres associations, tient d'abord au territoire qui sert de *substrat durable* à tous les changements que subit l'effectif de la société. »

Pour Simmel, les formes, qui ont donné les premiers objets de la sociologie, sont de différents ordres et échelles. Dans son étude « Sociologie : recherches sur les formes de socialisation » (1908), il invite à distinguer, d'une part, les "grandes formes", "formes finalisées" de socialisation, "visibles à l'œil nu", produits d'une "socialisation stable", et, d'autre part, les petites formes, "atomes" et "cellules", qui tissent les liens sociaux.

« *Les grandes formes* [...] (les États, les syndicats, les différentes formes du clergé et de la famille, les corporations et les fabriques, la formation des classes, la division du travail) et qui ont fourni à la science ses premiers objets d'étude ne pourraient absolument pas reconstituer la *vie sociale* telle que l'expérience la donne. En se bornant à ces *grandes formes*, la vie se désagrègerait en une série de systèmes différents. Ce serait comme si l'étude du corps humain se bornait aux *grands organes* différenciés et *visibles à l'œil nu*, et faisait abstraction des opérations cellulaires, innombrables, variées et compliquées que le microscope a découvertes. »⁽³²⁾

Ainsi donc, contrairement à une opinion répandue, non seulement la sociologie formelle de Simmel est loin de se réduire à une microsociologie⁽³³⁾ mais elle présente de nombreux points de similitude avec celle de Durkheim, réputée holiste, dont l'argumentaire n'est pas le moindre (réalité *sui generis* des faits sociaux, *substrat*)⁽³⁴⁾.

N'y sont certainement pas étrangères, la « contemporanéité biographique presque parfaite »⁽³⁵⁾ de Georg SIMMEL avec Emile DURKHEIM (même année de naissance et à peine un an d'écart entre leurs décès) et leur collaboration à *L'Année sociologique*.

Loin de tourner « complètement le dos à la sociologie durkheimienne »⁽³⁶⁾, la sociologie formelle de Simmel en développe et souligne l'apport essentiel. Dès lors, il est également douteux qu'elle « préfigure [...] la notion moderne de *modèle*. »⁽³⁷⁾

Il est permis d'en déduire que l'influence exercée par Simmel parmi les sociologues de Chicago comporte une grande part de l'enseignement de Durkheim.

Cependant, ce qui, dans la sociologie simmelienne, lui a valu le plus d'être classée en tant que microsociologie, parmi l'École de Chicago, c'est son versant attaché à l'étude de la ville comme mode de vie et à celle du comportement collectif des citadins. Son texte « Métropoles et mentalité » condense tout ce que sa sociologie proprement formelle a tenu en retrait. Sur un registre qui n'est plus conceptuel et théorique, mais descriptif de la vie individuelle dans la grande ville, il montre comment la forme ville est une forme objectivée qui subjugué les individualités.

Les premières lignes introductives de ce texte ne laissent pas de place à l'équivoque :

« Les plus graves problèmes de la vie moderne ont leur source dans la prétention qu'a l'individu de maintenir l'autonomie et la singularité de son existence contre la *prépondérance de la société, de l'héritage historique, de la culture et des techniques qui lui sont extérieurs.* »⁽³⁸⁾

Cette "prépondérance de la société", il la décrit comme un mécanisme de subsomption de la "vie subjective" par la "vie objective" (ou "culture objective") :

« L'individu est réduit à une "quantité négligeable", à un grain de poussière en face d'une énorme *organisation des choses* et des pouvoirs qui lui ôte des mains, comme en jouant, tous les progrès, les biens de nature intellectuelle, les valeurs de toutes sortes et les transfère de la *forme de vie subjective* à celle d'une vie purement *objective*. [...]

Ici, dans les immeubles et les établissements d'enseignement, dans les merveilles et la technique *envahissante* du confort, dans les concrétions de la vie communautaire et dans les institutions visibles de l'Etat, s'offre une manne d'esprit *cristallisé et impersonnel* si écrasante que la personnalité ne peut pour ainsi dire y résister. »⁽³⁹⁾

La "vie objective" revêt ce caractère "*cristallisé et impersonnel*" qui décrit, par ailleurs, conceptuellement, les formes sociales.

Ce qui a, semble-t-il, retenu l'attention des sociologues de Chicago, à leur tête, celui qui fut son élève à Berlin, Robert Ezra PARK⁽⁴⁰⁾, c'est l'articulation entre la "vie objective" et la "vie subjective".

B/ L'Écologie urbaine de l'École de Chicago

S'il est admis que le "texte urbain"⁽⁴¹⁾ est un parchemin qui a sa place parmi les autres parchemins qu'offre la vie sociale, il reste que l'espace est un discriminant, qui permet de distinguer ce qui, dans la ville, relève spécifiquement de la sociologie urbaine. Un relatif consensus existe à ce sujet qui fait dire que la sociologie urbaine n'est, en définitive, rien d'autre qu'une *sociologie spatiale*. Les travaux des sociologues de l'École de Chicago ((1915-1935) l'attestent abondamment et d'autant plus que la paternité de l'appellation "sociologie urbaine" leur revient⁽⁴²⁾.

Mais alors, pourquoi deux appellations au lieu d'une seule ? La réponse déborde le cadre de cette étude, mais brièvement, elle peut être résumée par le statut précaire de la sociologie, l'absence de reconnaissance, d'institutionnalisation et de filiation clairement affirmée⁽⁴³⁾, qui a requis un mode de légitimation de la discipline naissante par des emprunts aux sciences établies, *en l'occurrence à l'écologie, "science des habitats"* ayant pour objet l'étude des rapports des êtres vivants à leur milieu naturel. Cette science a fourni à l'écologie urbaine sa méthode qui est l'observation du changement, *tel qu'il est visible à l'œil nu*.

L'une des définitions de l'écologie est l'étude *morphologique* de la vie collective dans ses aspects statiques et dynamiques. Dès 1921, c'est cette *morphologie* de la vie collective qui définit la tâche de la sociologie pour R. E. Park (1864-1944) et Ernest BURGESS (1886-1966). En effet, si « le cadre de base de la sociologie de Park et Burgess est celui de Simmel »⁽⁴⁴⁾, c'est à la conception morphologique de Durkheim qu'il est fait référence explicitement:

« A l'intérieur des limites de tout territoire naturel, les populations tendent à se distribuer suivant des formes définies et typiques. Tout groupe local donne à voir une configuration plus ou moins définie de ses composants individuels. *La forme* que prend cette configuration ou, en d'autres termes, la position des individus les uns par rapport aux autres dans la communauté constituée, dans la mesure où cette position peut être décrite en termes généraux, *ce que Durkheim et son école appellent l'aspect morphologique de la société.* »⁽⁴⁵⁾

Mais que Durkheim soit explicitement évoqué ou non, les principes qui fondent l'écologie urbaine rappellent l'axiomatique durkheimienne. Ainsi, « convaincu de la nécessité de schèmes d'analyse abstraits »⁽⁴⁶⁾, le fondateur du département de sociologie de Chicago, Albion Small [...] opposait « au point de vue de ses devanciers, qui considéraient la société comme un "ensemble de conventions juridiques" [...] une conception de la société comme "phénomène naturel", c'est-à-dire ici comme produit d'interactions entre populations *qui ne sont ni prévues ni voulues* »⁽⁴⁷⁾. Ce principe durkheimien qui se fonde sur l'extériorité et la transcendance des faits sociaux par rapport aux volontés individuelles, ne cesse d'être présent dans l'argumentation de Park :

« Les convenances et les goûts personnels, les intérêts professionnels et économiques tendent infailliblement à la ségrégation, donc à la répartition des populations à l'intérieur des grandes villes. De sorte que les populations dans les grandes villes s'organisent et se distribuent selon un *processus qui n'est ni voulu, ni maîtrisé.* »⁽⁴⁸⁾

Le cadre de recherche est, du moins au début, la ville même de Chicago, conçue comme un laboratoire pour l'observation de ces dynamiques "ni prévues, ni voulues", que sont, notamment, l'urbanisation accélérée et la forte immigration.

L'écologie urbaine ne saurait se confondre avec la géographie, car l'espace urbain ne l'intéresse qu'en tant que *produit* et *reflet* de *mécanismes* et de *processus sociaux*. L'intérêt pour la traduction spatiale des changements sociaux ne signifie pas pour autant que ses auteurs cherchent à expliquer le social par le spatial. L'approche de la ville comme ordre spatial (ou « ordre écologique ») et celle du phénomène urbain comme mode de vie sont inséparables. Mais, au-delà de la spatialité, c'est le rapport socialité-mobilité qui intrigue et préoccupe les chercheurs de l'école de Chicago. Pour R. E. Park, la *proximité spatiale* n'est pas synonyme de proximité sociale. Les relations sociales en milieu urbain se caractérisent par l'indifférence, l'anonymat et la superficialité. Cette *distance sociale* est un attribut du mode de vie urbain, et si l'immigration y est pour quelque chose, de par son *hétérogénéité* sociale et culturelle, elle n'explique pas tout.

Au-delà des formes figées qui s'offrent à l'observation, du modèle de croissance de la ville américaine en secteurs concentriques, c'est encore la mobilité sociale qui est au cœur de la conception de la ville comme un organisme par Burgess : déplacements quotidiens, changements de résidence en fonction de l'ascension sociale, etc. sont vus autant de manifestations matérielles du "métabolisme" urbain. Célèbre étude de Louis WIRTH (1897-1952), *Le Ghetto* [1925] montre non seulement la matérialisation

spatiale de la ségrégation sociale (d'immigrants juifs) mais une forme transitionnelle sur la voie de l'intégration à la société d'accueil, un relais spatio-temporel entre la tradition du nouveau migrant et l'adaptation, préparant à des parcours résidentiels plus conventionnels, selon les changements de statuts accomplis. Le ghetto est une forme urbaine « qui n'est pas purement conventionnelle »⁽⁴⁹⁾, et donc typique de la ville entendue comme organisme.

Les "effets de quartiers", la "ghettoïsation" et autres "spécialisations sociales des espaces", qui préoccupent les analystes des villes européennes d'aujourd'hui, sont des répliques ou survivances de l'approche spatiale et morphologique, sinon initiée par les sociologues de Chicago, du moins confirmée par eux. En effet, malgré une réorientation des recherches urbaines sous l'influence des courants interactionnistes américains qui ont succédé à la première génération des sociologues de l'École de Chicago, l'approche spatiale et morphologique reste prégnante.

« Ainsi l'effort théorique de l'*écologie humaine*, en particulier, à partir de l'École de Chicago, domine encore l'appréhension de l'organisation urbaine, dans la littérature et de la pratique, que ce soit à travers la reprise de ses thèmes classiques ou à travers les critiques et réactions suscitées. »⁽⁵⁰⁾

Ce constat de Manuel CASTELLS est émis sur un ton critique. La sociologie d'inspiration marxiste des années 1970 dont il est un représentant incontournable, avec Maurice LEDRUT⁽⁵¹⁾, Henri COING⁽⁵²⁾ et Henri LEFEBVRE⁽⁵³⁾, reproche à l'écologie urbaine d'occulter les déterminants économiques et les rapports de pouvoirs dans les transformations urbaines. Pour la sociologie marxiste, la morphologie urbaine ne peut faire l'économie de l'analyse structurale. Elle doit tenir compte du système social où s'insère la ville, donc du mode de production capitaliste. En particulier, Castells et Lefebvre invitent, tous deux, en dépit de nombreuses divergences⁽⁵⁴⁾, à aller au-delà dans la prise en compte de la territorialisation des rapports sociaux. Le premier sociologue apporte un éclairage sur les enjeux politiques de l'urbanisation, le second dénonce l'urbanisme des promoteurs qu'il accuse de défigurer la ville.

Cependant, cette mise à distance du modèle d'analyse de l'écologie urbaine par la sociologie urbaine marxiste ne concerne pas l'investigation empirique et les enquêtes de terrain, auxquelles elle reste attachée.

Bien que, en matière de techniques et de méthodes de recherche, la sociologie empirique de l'École de Chicago soit dépourvue de tout dogmatisme, ce qui domine, se perpétue et se développe, c'est la place accordée au fait visuel. À côté des monographies, biographies et autobiographies qui l'ont rendue célèbre, ce qui a donné corps à l'écologie urbaine, c'est surtout la cartographie.

« Ce fut principalement Burgess qui répandit l'usage de la cartographie parmi les sociologues et qui donna à l'idée d'*écologie urbaine de Park* une formulation concrète et susceptible d'applications dans des recherches. Comme le remarqua ultérieurement un des étudiants de l'époque, [...], il était difficile d'obtenir un doctorat en sociologie à Chicago sans avoir utilisé une carte pour localiser les "faits" étudiés et procéder à leur rapprochement avec d'autres. »⁽⁵⁵⁾

L'usage de la cartographie a surtout servi à invalider les théories qui prédominaient à cette époque et qui expliquaient les « problèmes urbains » par la race et l'ethnie, et ce, en montrant le poids de l'environnement sur les comportements : « la comparaison de la fréquence à différentes périodes de tel phénomène (comme le suicide ou les bandes de jeunes) montre qu'il dépend du quartier et non des caractéristiques ethniques, variables d'une période à l'autre, de la population présente dans le quartier. »⁽⁵⁶⁾

L'autre auxiliaire de la morphologie est la photographie. « Faites et recueillez des photos »⁽⁵⁷⁾: cette célèbre expression de William I. Thomas, qui traduit l'importance conférée à l'image dans l'approche écologique, était partagée par ses pairs.

« En raison de l'opportunité qu'elle offre [...], une grande ville tend à étaler et à mettre à nu à *la vue publique* d'une façon massive tous les traits et caractères humains qui sont d'habitude obscurcis et supprimés dans les petites communautés. Bref, la ville montre le bien et le mal dans la nature humaine en excès »⁽⁵⁸⁾.

L'importance conférée au visuel par Robert Ezra PARK et d'autres sociologues de l'Ecole de Chicago doit, semble-t-il, beaucoup aussi à Simmel.

« La vie sociale dans la grande ville offre une grande prépondérance d'*occasions de voir* plutôt que d'entendre les gens... Avant l'apparition des bus, des chemins de fer et des trams au XIXe siècle, les hommes n'étaient pas dans des situations où ils pouvaient ou devaient, pendant des minutes ou des heures, *regarder les autres sans parler à personne*. La vie sociale moderne a augmenté le rôle de la seule impression visuelle qui caractérise la majeure partie des rapports entre les hommes, et qui place les attitudes sociales et les sentiments sociaux sur une base entièrement changée »⁽⁵⁹⁾.

Mais cela ne signifie pas pour autant que ce sociologue allemand soit le précurseur de la sociologie visuelle.

B/ La « sociologie visuelle »

La "sociologie visuelle" ou "sociologie filmique" ne prétend pas discuter les acquis de la tradition sociologique qu'elle conçoit comme des postulats, mais s'interroge sur les modalités pratiques de saisie des formes. Sa contribution est loin d'être d'ordre théorique ou programmatique. Plus prosaïquement, la sociologie visuelle se présente comme une nouvelle méthode dans les sciences sociales pour apprendre, à travers le regard, avec l'aide du *medium* visuel (photographie, vidéo), à décrire la réalité sociale.

Il y a longtemps qu'un éminent sociologue et pionnier dans ce domaine faisait ce constat, en le déplorant : « La sociologie [...] n'a pas osé sortir du circuit instrumental classique qui passe par le stylo, la machine à écrire et la machine à calculer, ponctué de diagrammes imités des géomètres et de cartes empruntées aux géographes »⁽⁶⁰⁾.

Apparemment, son message a fini par être perçu, puisque, désormais, des sociologues ne se contentent pas de réhabiliter le "visuel" ; ils l'érigent en label d'une démarche. En posant la question de l'utilisation des appareils d'enregistrement des images (fixes ou mobiles), comme moyens d'investigation en sociologie, elle s'affirme comme une nouvelle manière de faire de la recherche. Loin d'être, de ce point de vue, iconoclaste, elle vient enrichir la boîte à outils du sociologue de terrain.

Il n'est sans doute pas inopportun de rappeler, à cet égard, que la naissance de la sociologie coïncide avec celle de la photographie.

« L'histoire des images du social commence en réalité avec la photographie, née à la même époque que la sociologie au milieu du dix-neuvième siècle, lorsqu'Auguste Comte donne à la sociologie son nom et que Louis Daguerre rend publique la méthode permettant de fixer une image sur une plaque de métal. [...] Dans la tradition de la recherche américaine, l'utilisation de la caméra a toujours été considérée comme un instrument fondamental pour la recherche [...] Mais en sociologie, une marginalité du visuel s'est maintenue, à cause de la prédominance et de la légitimation donnée aux techniques quantitatives. »⁽⁶¹⁾

Après une longue éclipse, le fait visuel s'est progressivement autonomisé dans la pratique sociologique. Il revendique son appartenance à l'empirie, bien que la notion d'espace conserve sa dimension métaphorique.

L'intérêt grandissant pour l'exploitation sociologique du document photographique ne s'embarrasse pas du problème de la maîtrise technique. Il s'intéresse principalement au statut du langage visuel et au codage-décodage de l'information imagée : comment lire et interpréter des signes visuels ? Et d'abord, quelle valeur accorder, dans l'enquête sociologique, au document photographique (et filmique) ? L'interprétation de ce type de données ne pose-t-elle pas de problèmes particuliers ?

D'abord, l'image est appelée à la rescousse parce que les mots sont souvent impuissants à décrire la réalité. En effet, l'image vient d'abord remédier à une insuffisance des moyens traditionnels de collecte des données.

« *La seule communication verbale dans les sciences sociales n'arrive pas à exprimer tout ce que nous voulons dire* : la qualité esthétique de l'image et sa composante documentaire enrichissent le texte et celui-ci enrichit l'image. [...] Dans une optique d'intégration méthodologique, les données recueillies par la communication iconique doivent être considérées comme complémentaires à celles recueillies par les entretiens ou les questionnaires. »⁽⁶²⁾

Ensuite, le document photographique est un moyen d'enregistrement "intégral" de phénomènes appelés à changer ou à disparaître, de saisie d'une partie de la mémoire collective se prêtant à l'archivage. Il reflète plus fidèlement la réalité « *que la note prise sur le calepin* »⁽⁶³⁾ et représente « une richesse pour une interprétation *plus complète* de la réalité sociale. »⁽⁶⁴⁾

Cette richesse réside aussi dans son caractère plurifonctionnel : support, donnée et scène. « Quand un chercheur est sur le terrain, l'outil visuel renforce ses idées, *concrétise ses observations*, aide tout simplement à construire la théorie. L'image s'offre à lui *comme donnée et comme medium* »⁽⁶⁵⁾. C'est pourquoi, elle apparaît comme plus réaliste, bien qu'elle ne soit pas la réalité.

« Le premier support de réalité, ce sont *les formes*, dites *réelles* quoi qu'elles ne soient qu'apparentes, et qui précisément parce que fidèles aux *apparences* donnent

l'impression de réalité. Ce sont les *formes* mêmes qui impressionnent l'image photographique et que celle-ci restitue *au regard*.

C'est pourquoi la photographie, si plate et si immobile soit-elle, apporte déjà avec elle une impression de *réalité objective*. »⁽⁶⁶⁾

Cependant, l'image photographique est une construction de l'observateur. Elle est le résultat d'un découpage de la réalité, qui fige celle-ci dans un espace-temps déterminé. Une photographie n'est qu'une portion de la réalité, limitée, non seulement dans le temps, mais aussi dans l'espace : c'est *une partie* de la réalité à *un moment donné*. Cette présentation d'un fait singulier est nécessairement aussi, quelque part, *subjective*.⁽⁶⁷⁾

Non seulement, l'information visuelle « ne peut faire abstraction du témoin ou du chercheur »⁽⁶⁸⁾, ni « échapper au travail d'abstraction que l'esprit humain opère sur le réel pour le comprendre »⁽⁶⁹⁾, mais, en outre, elle est intrinsèquement ambiguë⁽⁷⁰⁾, polysémique⁽⁷¹⁾ et symbolique⁽⁷²⁾. C'est pourquoi, elle doit être subordonnée à une grille de lecture⁽⁷³⁾. En effet, à l'instar des autres données recueillies par le sociologue de terrain, les images ne disent pas tout et ne sont pas tout. Bref, « *les images ne parlent pas toutes seules*. »⁽⁷⁴⁾ Elles ne sont rien d'autre qu'un « langage utilisé pour une description de la réalité sociale »⁽⁷⁵⁾.

A ce titre, elles réunissent les mêmes avantages et inconvénients que les autres données langagières, ce qui signifie que la collecte des données est, dans tous les cas, subordonnée au travail de préparation habituelle de toute enquête de terrain. De même qu'il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton du magnétophone pour réaliser un entretien et recueillir l'information la plus pertinente et significative, il n'est pas possible de se contenter d'appuyer sur la gâchette de l'appareil photographique ou de la caméra pour prétendre obtenir l'éclairage souhaité. Les deux types de documents et d'information sont, *a priori*, passibles d'une infinité d'interprétations : l'intervention du sociologue, ses hypothèses de travail, elles seules, pourront leur conférer une pertinence et une valeur démonstrative. L'un comme l'autre s'insèrent dans une problématique sociologique et un plan de travail.

Certains se posent la question de savoir « si la sociologie visuelle est une méthodologie ou une discipline autonome. »⁽⁷⁶⁾ La réponse ne souffre d'aucune équivoque : la sociologie est née en tant que science sociale de la société. Le sociétal est le déterminant essentiel, sinon unique de la sociologie. C'est dans ce cadre et dans cette perspective que l'accent a été mis sur les formes sociales et la morphologie sociale. Le fait visuel ne saurait constituer une branche de la sociologie, car, précisément, celle-ci ne saurait se bâtir sur un autre principe que celui de l'illusion de l'évidence. « Faire de la sociologie visuelle, par exemple, c'est photographier ou filmer *avec une conscience sociologique*. »⁽⁷⁷⁾ Autrement dit, la démarche sociologique doit chercher constamment à concilier le fait visuel et le principe épistémologique de la non-transparence des faits sociaux. L'image n'apprend rien par elle-même, qu'il s'agisse de l'image fixe ou de l'image en mouvement. Sous quelque statut que ce soit (médium et outil, texte et langage), l'image « doit répondre à des critères méthodologiques » et « doit être guidée par des notions sociologiques, des idées et des

hypothèses théoriques. »⁽⁷⁸⁾ En sociologie, pour acquérir une valeur scientifique, le document iconique, de quelque type qu'il soit, doit être inséré dans une démarche scientifique.

En définitive, les règles préalables à l'exploitation des données sont identiques. La différence provient d'une plus grande prédilection de la sociologie pour les paroles. Du reste, de plus en plus, les paroles comme les images sont en voie d'être dépassées, par leur combinaison dynamique dans... le champ de l'audiovisuel.

CONCLUSION

Dans quelle mesure l'approche morphologique éclaire-t-elle la connaissance des faits sociaux urbains ? Les critères de matérialité et d'extériorité qui sont au fondement de cette démarche ne présentent-ils pas l'inconvénient de conférer un statut épistémologiquement problématique à l'apparence ?

C'est à cette question que nous avons tenté de répondre, en montrant que la sociologie est, dès l'origine, une sociologie des formes, et que l'importance accordée à la morphologie dans les premiers temps de la fondation de la sociologie en tant que science, répondait à une quête de la reconnaissance d'un statut scientifique et représentait un élément essentiel de l'objectivation scientifique.

Dans l'optique durkheimienne, mais aussi simmelienne, les deux acceptions, matérielle et immatérielle, abstraite et concrète, ne s'excluent pas, mais coexistent et se complètent.

Contrairement à la morphologie urbaine des géographes⁽⁷⁹⁾, des urbanistes et des aménagistes, la morphologie sociale des sociologues n'est pas un domaine de recherche et une catégorie de savoir, à côté d'autres.

Mais, au fil du temps, la dimension immatérielle de la morphologie sociale est abandonnée et occultée, cette oblitération n'étant pas sans conséquences. Elle est à l'origine de la dissociation entre forme et société et, par conséquent, d'un énorme malentendu⁽⁸⁰⁾.

Rappelons donc que l'axiomatique durkheimienne de la morphologie ne se pose pas en termes d'opposition entre la morphologie et la société, car l'une est conçue comme le mode d'existence *objectivé* de l'autre.

Cependant, le cheminement qui a conduit à focaliser l'attention sur les formes matérielles peut se comprendre comme une réponse à la nécessité de passer de la théorie à la méthodologie. Cartographie, photographie et autres auxiliaires de l'approche morphologique en sont emblématiques, en dépit de leur caractère polyvalent : en tant qu'outil et point de départ de la recherche, preuve manifeste et illustration. Dans la mesure où l'enjeu est d'améliorer les conditions de la connaissance scientifique, non de les inhiber davantage, il importe, pour la recherche en sociologie, et notamment en sociologie urbaine, de ne pas rester en retrait, « tributaire du *langage écrit et parlé* au point d'y être exagérément soumise et même de s'y réduire tout à fait »⁽⁸¹⁾, mais de mettre à profit les ressources technologiques existantes pour une meilleure connaissance scientifique.

Aussi bien, le terme « sociologie visuelle » ne doit pas être compris à la lettre, comme une (autre) spécialité de sociologie, mais comme un raccourci, similaire à ceux qui sont d'un usage encore plus courant, tels que « sociologie qualitative » et « sociologie quantitative ». Sans doute faut-il déplorer ces économies lexicales, en raison de la méprise qu'elles engendrent.

Aussi bien, le terme « sociologie visuelle » ne doit pas être compris à la lettre, comme une (autre) spécialité de sociologie, mais comme un raccourci, similaire à ceux qui sont d'un usage encore plus courant, tels que « sociologie qualitative » et « sociologie quantitative ». Sans doute faut-il déplorer ces économies lexicales, en raison de la méprise qu'elles engendrent. Mais, en sociologie, les imprécisions sont légion : à commencer par le terme « morphologie », qui est, par son équivocité, source d'incompréhension. Il se décline, *a priori*, selon son étymologie, comme un mode de connaissance basé sur l'apparence et la transparence des objets de connaissance, une posture relevant du sens commun, alors que sa conception sociologique est très complexe. Désignant à la fois le double statut de l'objet sociologique (en tant que « anatomie » et « physiologie ») et la posture distante à l'égard de cet objet, la morphologie sociale représente le mode privilégié d'inscription de la sociologie dans l'ordre du savoir et le socle sur lequel celle-ci peut continuer d'affirmer sa spécificité.

Notes

- ⁽¹⁾ Pierre NAVILLE, « Instrumentation audio-visuelle et recherche en sociologie », *Revue française de sociologie*, 1966, n° 2, vol. 7, pp. 158-168.
- ⁽²⁾ Rémy ALLAIN, *Morphologie urbaine : géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris, Armand Collin, 2005 [1^{ère} édition 2004], p. 5.
- ⁽³⁾ Albert LÉVY, « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine », *Espaces et sociétés*, 2005, volume 4, n°122, pp. 25-48.
- ⁽⁴⁾ Allain, *op. cit.*, p. 36.
- ⁽⁵⁾ Lévy, *op. cit.*
- ⁽⁶⁾ R. Allain, *op. cit.*, p. 5
- ⁽⁷⁾ *Ibidem*, p. 235.
- ⁽⁸⁾ A. Lévy, *op. cit.*
- ⁽⁹⁾ Les faits qui ont fourni la base de la définition du social « sont tous des *manières de faire* ; ils sont d'ordre *physiologique*. Or, il y a aussi des *manières d'être* collectives, c'est-à-dire des faits sociaux d'ordre *anatomique* ou *morphologique*. » (Emile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, P.U.F., 1977, p. 12).
- ⁽¹⁰⁾ « C'est donc qu'il n'y a entre eux que des *différences dans le degré de consolidation* qu'ils présentent. Les uns et les autres ne sont que de la vie *plus ou moins cristallisée*. » (Durkheim, *Ibidem*, p. 14).
- ⁽¹¹⁾ « La condition de toute objectivité, c'est l'existence d'un *point de repère, constant et identique*, auquel la représentation peut être rapportée et qui permet d'éliminer tout ce qu'elle a de variable, partant de subjectif » (Durkheim, *Ibidem*, p. 44).
- ⁽¹²⁾ « Sans doute, il peut y avoir intérêt à *réserver le nom de morphologiques aux faits sociaux qui concernent le substrat social*, mais à condition de, ne pas perdre de vue qu'ils sont *de même nature* que les autres. » (Durkheim, *Ibidem*, p. 14).
- ⁽¹³⁾ *Ibidem*, p. 13-14.

- ⁽¹⁴⁾ *Ibidem*, p. 13.
- ⁽¹⁵⁾ *Ibidem*, p. 44-45.
- ⁽¹⁶⁾ *Ibidem*, p. 45.
- ⁽¹⁷⁾ « Les travaux qui traitent de ces questions relèvent actuellement de disciplines différentes. C'est la géographie qui étudie les formes territoriales des Etats ; c'est l'histoire qui retrace l'évolution des groupes ruraux ou urbains ; c'est à la démographie que revient tout ce qui concerne la distribution de la population, etc. Il y a, croyons-nous, intérêt à tirer ces *sciences fragmentaires* de leur isolement et à les mettre en contact en les regroupant sous une même rubrique. [...] Celle que nous proposons a l'avantage de bien mettre en relief l'unité de l'objet sur lequel portent toutes ces recherches, à savoir les formes sensibles, matérielles des sociétés, c'est-à-dire la nature de leur substrat. La morphologie ne consiste pas, d'ailleurs, dans une simple science d'observation qui décrirait ces formes sans en rendre compte. [...] Elle ne considère pas seulement le substrat social tout formé pour en faire une analyse descriptive ; elle l'observe *en voie de devenir pour faire voir comment il se forme*. Ce n'est pas une science purement statique mais elle comprend tout naturellement les mouvements d'où résultent les états qu'elle étudie. Aussi, comme toutes les autres *branches de la sociologie*, trouve-t-elle dans l'histoire et dans l'ethnographie comparée d'indispensables *auxiliaires* » (Emile DURKHEIM, « Morphologie sociale », *L'Année sociologique*, 1896-1897, pp. 520-521).
- ⁽¹⁸⁾ Maurice HALBWACHS, *Morphologie sociale* (1938), Paris, Librairie Armand Colin, 1970, Collection U2, p. 165.
- ⁽¹⁹⁾ *Ibidem*, p. 165-166.
- ⁽²⁰⁾ *Ibidem*, p. 166.
- ⁽²¹⁾ *Ibidem*, p. 167.
- ⁽²²⁾ Maurice HALBWACHS, *La mémoire collective*, Chap. IV « La mémoire collective et l'espace », P.U.F., Paris, 1968, p. 140.
- ⁽²³⁾ *Ibidem*, p. 147.
- ⁽²⁴⁾ *Ibidem*, p. 147.
- ⁽²⁵⁾ Marie JAISSON, « Temps et espace chez Maurice Halbwachs (1925-1945) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, Vol. 1, n° 1, 1999, pp. 163-178.
- ⁽²⁶⁾ Yankel FIJALKOW, *Sociologie des villes*, La Découverte, coll. « Repères », 2013, p. 20.
- ⁽²⁷⁾ Christian TOPALOV, « Maurice Halbwachs et les sociologues de Chicago », *Revue française de sociologie*, 2006, n° 3, vol. 47, pp. 561-590.
- ⁽²⁸⁾ Michel DUBOIS, *Les fondateurs de la pensée sociologique*, Paris, Ellipses, 1993, p. 126.
- ⁽²⁹⁾ *Ibidem*, p. 109.
- ⁽³⁰⁾ Jean-Michel CHAPOULIE, *La tradition sociologique de Chicago 1892-1961*, Seuil, Paris, 2001, p. 11.
- ⁽³¹⁾ *L'année sociologique*, 1897, pp. 71-109. Etude traduite en français par Emile DURKHEIM et Célestin BOUGLÉ (selon M. Dubois, *op. cit.*, p. 127)
- ⁽³²⁾ Georges SIMMEL, « Sociologie : recherches sur les formes de socialisation » (1908), *in* Dubois, *op. cit.*, p. 131.
- ⁽³³⁾ Jacques COENEN-HUTHER, « Pour une sociologie des formes », *Revue européenne des sciences sociales*, 2008, n°140, vol. XLVI, pp. 67-83.

- (34) « Tout en hésitant encore sur la définition de l'objet de la sociologie, Simmel est conscient dès cette époque qu'il n'est pas possible de prendre « la société » pour objet, qu'il faut donc dissoudre ce tout en ses composants, ce qui ne signifie pas non plus que pour étudier la société il suffise d'étudier les individus qui la composent [...], *mais sans aller encore jusqu'à dire comme Durkheim que la société est une réalité sui generis.* » (Marc SAGNOL, « Le statut de la sociologie chez Simmel et Durkheim », *Revue française de sociologie*, 1987, n°1, vol. XXVIII, pp. 99-125.)
- (35) Dubois, *op. cit.*, p. 109.
- (36) Cf. Raymond BOUDON et François BOURRICAUD, « La sociologie "formelle" de Simmel tourne [...] complètement le dos à la sociologie durkheimienne »¹ (« Simmel Georg », in *Dictionnaire critique de sociologie*, P.U.F., Paris, 1986, pp. 522-527. Ce texte est reproduit dans *Encyclopedia Universalis*.
- (37) Boudon et Bourricaud, *op. cit.*, p. 523. Ce texte est reproduit dans l'*Encyclopaedia universalis*.
- (38) Georg SIMMEL, « Métropoles et mentalité », in Yves GRAFMEYER Y. et Isaac JOSEPH I. [Présentation par], *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Editions Aubier, 1984, pp. 61-77.
- (39) *Ibidem*.
- (40) Elève de Simmel à Berlin, Robert Ezra PARK, l'une des figures de proue de l'écologie urbaine, considère que ses conférences furent sa « seule instruction formelle en sociologie. » (Grafmeyer et Joseph, p. 44.)
- (41) Manuel CASTELLS, *La question urbaine*, Maspero, Paris, 1973, p. 273.
- (42) « Robert E. Park et ses proches collaborateurs lancèrent ce vocable à l'occasion de la réunion annuelle de décembre 1925 de l'American Sociological Society. » (Christian TOPALOV, « Sociologie d'un étiquetage scientifique : urban sociology (Chicago, 1925), *L'Année sociologique*, 2008, n° 1, Vol. 58, pp. 203-234).
- (43) « Dans une lettre de 1908, Albion Small le fondateur du département de sociologie, remarque ainsi: "Le principal obstacle que rencontrent les spécialistes comme moi est l'opinion bien enracinée que *la sociologie est seulement un label commode pour les laissés-pour-compte* parmi les chercheurs qui s'occupent de la connaissance de l'homme et qui ne peuvent être rangés dans aucune autre rubrique". » (Chapoulie, *op. cit.*, p. 49). C'est « seulement à partir du début des années 1950 qu'une "sociologie urbaine" plus assurée de ses fondements et de sa légitimité prit son essor aux États-Unis d'abord, dans le reste des pays occidentaux ensuite » (Topalov, « Sociologie d'un étiquetage scientifique : urban sociology (Chicago, 1925), *op. cit.*).
- (44) Everett C. HUGUES, « Founders of social Science : Robert E. Park », *New Society*, n° 31, déc. 1964, cité par Chapoulie, *op. cit.*, p. 103.
- (45) Robert Ezra PARK, « La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral [1926], in Grafmeyer et Joseph, *op. cit.*, p. 197.
- (46) Chapoulie, *op. cit.*, p. 43.
- (47) *Ibidem*, p. 65.
- (48) Robert Ezra PARK, « La ville : propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain » [1925], in Grafmeyer et Joseph, *op. cit.*, p. 87.
- (49) R. E. PARK, Préface au livre de Louis WIRTH, « Le Ghetto », Presses universitaires de Grenoble, 1980, p. 18. Traduit de l'américain par Pierre-Jacques ROJTMAN.

- ⁽⁵⁰⁾ Manuel CASTELLS, *La question urbaine*, Paris, Maspero, 1973, p. 153.
- ⁽⁵¹⁾ Raymond LEDRUT, *Sociologie urbaine*, Paris, P.U.F., 1973.
- ⁽⁵²⁾ Henri COING, *L'espace social de la ville*, Paris, Anthropos, 1968 ; *Sociologie urbaine*, Paris, P.U.F., 1968.
- ⁽⁵³⁾ Henri LEFEBVRE, *Le Droit à la ville*, Anthropos, 1968 ; *Production de l'espace*, Anthropos, 1974.
- ⁽⁵⁴⁾ En particulier, la mise à distance opérée par H. Lefebvre à l'égard de l'Ecole de Chicago, dans son étude *Le droit à la ville* (1968), à travers sa célèbre formule selon laquelle l'espace est la "projection au sol des rapports sociaux", est, selon Castells, insuffisante : « Considérer la ville comme la *projection de la société sur l'espace* est à la fois un *point de départ* indispensable et une affirmation trop élémentaire. » (*La question urbaine, op. cit.*, p. 152).
- ⁽⁵⁵⁾ Chapoulie, *op. cit.*, p. 127.
- ⁽⁵⁶⁾ *Ibidem*, p. 131.
- ⁽⁵⁷⁾ Fabio LA ROCCA, « Introduction à la sociologie visuelle », *Sociétés* 1/2007, n° 95, pp. 33-40.
- ⁽⁵⁸⁾ Robert Ezra PARK, "The City: Suggestions for the Investigation of Human Behavior in the Urban Environment", *American Journal of Sociology*, n° 20, mars 1915, p. 577-612, cité par Jérôme KRASE, « Visualisation du changement urbain », *Sociétés* 1/2007, n° 95, p. 65-87.
- ⁽⁵⁹⁾ Georg SIMMEL, "Sociology of the Senses: Visual Interaction" [1908], in R.E. Park & E.W. Burgess (eds), *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 1908, pp. 356-361, cité par Krase, *op. cit.*
- ⁽⁶⁰⁾ Naville, *op. cit.*
- ⁽⁶¹⁾ La Rocca, *op. cit.*
- ⁽⁶²⁾ *Ibidem*.
- ⁽⁶³⁾ Edgar MORIN, « Préface » à *Cinéma et sciences sociales*, UNESCO, 1962.
- ⁽⁶⁴⁾ La Rocca, *op. cit.*
- ⁽⁶⁵⁾ *Ibidem*.
- ⁽⁶⁶⁾ Edgar MORIN, *Le cinéma ou l'homme imaginaire*, Minuit, Paris, 1956, chapitre V « La présence objective », p. 122.
- ⁽⁶⁷⁾ « Les outils visuels ne nous offrent jamais que des fragments et des témoignages de la réalité. La représentation de la réalité à travers les images est toujours *subjective* » (La Rocca, *op. cit.*).
- ⁽⁶⁸⁾ Morin, « Préface » à *Cinéma et sciences sociales, op. cit.*
- ⁽⁶⁹⁾ *Ibidem*.
- ⁽⁷⁰⁾ « L'image est *ambiguë*, par sa nature intrinsèque, et son ambiguïté est dissipée par les contenus qui lui sont attribués *subjectivement*. » (La Rocca, *op. cit.*)
- ⁽⁷¹⁾ « Toute image est *polysémique*, elle implique, sous-jacente à ses signifiants, une "chaîne flottante" de signifiés, dont le lecteur peut choisir certains et ignorer les autres. » (Roland BARTHES, « Rhétorique de l'image », *Communications*, 4, 1964, pp. 40-51) ; « La polysémie confère à l'image la caractéristique d'arme à deux tranchants quand elle est utilisée dans la recherche sociologique. Le sociologue, en effet, faillit de l'arbitraire interprétative quand il a l'intention de fonder sa recherche sur des images considérées comme "données", en l'absence de l'auteur ou d'un contexte qui en

- explicite la signification connotative. » (Patrizia FACCIOLI, « La sociologie dans la société de l'image », *Sociétés* 1/2007, n° 95, p. 9-18).
- ⁽⁷²⁾ « Est symbolique en effet toute chose qui suggère, contient ou révèle autre chose ou plus qu'elle même. Le symbole est à la fois signe abstrait, presque toujours plus pauvre que ce qu'il symbolise, et présence concrète, puisqu'il sait en restituer la richesse. Le symbole est en quelque sorte l'abstraction concrète. [...] Toute chose, selon l'optique dans laquelle elle est considérée, peut, à un moment donné, devenir symbole. L'image, elle, est symbolique par nature, par fonction. » (Morin, *Le cinéma ou l'homme imaginaire*, *op. cit.*, pp. 175-176).
 - ⁽⁷³⁾ « L'image doit être pensée *comme un texte*, c'est-à-dire des tissus capables de former des ensembles de significations dont il est possible de décrire le fonctionnement et les effets induits. Elle est comme un modèle d'expression, de communication, de monstration et de démonstration, *un outil* qui rassemble les trois principes fondamentaux d'une analyse : la description, la recherche des contextes, l'interprétation. » (La Rocca, *op. cit.*).
 - ⁽⁷⁴⁾ Faccioli, *op. cit.*
 - ⁽⁷⁵⁾ La Rocca, *op. cit.*
 - ⁽⁷⁶⁾ Faccioli, *op. cit.*
 - ⁽⁷⁷⁾ La Rocca, *op. cit.*
 - ⁽⁷⁸⁾ *Ibidem.*
 - ⁽⁷⁹⁾ Gilles RITCHOT, « Prémises d'une théorie de la forme urbaine », in Gilles RITCHOT et Claude FELTZ, *Forme urbaine et pratiques sociales*, Editions Le Préambule/CIACO, Montréal, Louvain-la-neuve, 1985, pp. 23-65.
 - ⁽⁸⁰⁾ Un exemple de ce malentendu est représenté par les travaux du géographe-sociologue Marcel RONCAYOLO. Ainsi, dans son livre, *Lectures de villes: formes et temps* (Parenthèses coll. « Eupalinos », Marseille, 2002), seule fait foi la conception géographique et matérielle de la morphologie, lors même qu'il prend la peine de rappeler l'origine durkheimienne de ce vocable : « On ne peut parler de forme et de morphologie sans rappeler la *morphologie sociale*, née dans la mouvance du *durkheimisme* à la fin du XIX^e siècle. [...] Or, la morphologie *sociale* s'intéresse aux *formes matérielles*, au substrat *physique* qui constituent l'essentiel de certains phénomènes *sociaux* – états et changements de la population, habitats, trajets et cheminements – ou le support d'institutions, de la famille aux grandes organisations politiques » (p. 166).
 - Le titre même de l'un de ses chapitres « La morphologie entre la matière et le social », en postulant l'existence d'une dichotomie entre morphologie et société, est suffisamment éloquent. En constatant que « les formes ne sont pas univoques » (p. 164) et que « le terme de morphologie [...] reste ambigu » (p. 173), l'auteur demeure dans le registre strictement matériel : de surcroît opposé et distinct du social : Le terme "morphologie" « va, si l'on suit les indications de la morphologie sociale, des configurations démographiques ou socioprofessionnelles aux aménagements les plus matériels et à la division sociale du sol, de l'habitat à la valeur symbolique des emplacements. » (p. 173). En déclarant que « *social* et *formel* ne sont plus subordonnés *mécaniquement* l'un à l'autre. » (p. 167) et que « se placer à l'articulation du formel et du social n'est pas un compromis » (p. 168), il présuppose clairement l'irréductibilité de l'une à l'autre. La taxinomie société/morphologie fait office de donnée, dont il reste seulement à qualifier la nature des rapports de soumission qui la sous-tend.
 - ⁽⁸¹⁾ Naville, *op. cit.*

Références bibliographiques

- ALLAIN Rémy, *Morphologie urbaine : géographie, aménagement et architecture de la ville*, Armand Collin, Paris, 2005 [1^{ère} édition 2004].
- BARTHES Roland, « Rhétorique de l'image », *Communications*, 1964, n° 4, pp. 40-51.
- BOUDON Raymond et BOURRICAUD François, *Dictionnaire critique de la sociologie*, P.U.F., Paris, 1986.
- COENEN-HUTHER Jacques, « Pour une sociologie des formes », *Revue européenne des sciences sociales*, 2008, n°140, vol. XLVI, pp. 67-83.
- DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique* (1894), P. U. F., Paris, 1977.
- DURKHEIM Emile, « Morphologie sociale », *L'année sociologique*, 1897-1898, vol. 2, pp. 520-521.
- CASTELLS Manuel, « Théorie et idéologie en sociologie urbaine », *Sociologie et société*, 1969, vol. 1, n° 2, pp. 171-192.
- CASTELLS Manuel, *La question urbaine*, Maspéro, Paris, 1973.
- COENEN-HUTHER Jacques, « Pour une sociologie des formes », *Revue européenne des sciences sociales*, 2008, vol. XLVI, n° 140, pp. 67-83.
- COING Henri, *Sociologie urbaine*, P.U.F., Paris, 1968.
- COING Henri, *L'espace social de la ville*, Anthropos, Paris, 1968.
- DUBOIS Michel, *Les fondateurs de la pensée sociologique*, Ellipses, Paris, 1993.
- FACCIOLI Patrizia, « La sociologie dans la société de l'image », *Sociétés*, 2007, n° 1, vol. 95, pp. 9-18.
- GRAFMEYER Yves et JOSEPH Isaac [Présentation par], *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, 1984.
- HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, P. U. F., Paris, 1968.
- HALBWACHS Maurice, *Morphologie sociale* (1938), Librairie Armand Colin, Paris, 1970, Collection U2.
- JAISSON Marie, « Temps et espace chez Maurice Halbwachs (1925-1945) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 1999, n° 1, vol. 1, pp. 163-178.
- KRASE Jérôme, « Visualisation du changement urbain », *Sociétés*, 2007, n° 1, vol. 95, pp. 65-87.
- LA ROCCA Fabio, « Introduction à la sociologie visuelle », *Sociétés*, 2007, n° 1, vol. 95, pp. 33-40.
- LEDRUT Raymond., *Sociologie urbaine*, Paris, P.U.F., 1973.
- LEDRUT Raymond, *Les images de la ville*, Paris, Anthropos, 1973.
- LEDRUT Raymond., *La Forme et le sens dans la société*, Paris, Méridiens, 1984.
- LEFEBVRE Henri, « Le droit à la ville », *L'Homme et la société*, n° 6, 1967, pp. 29-35.
- LEFEBVRE Henri, *Production de l'espace*, Anthropos, 1974.
- LENOIR Remi, « Halbwachs : démographie ou morphologie sociale ? », *Revue Européenne des Sciences Sociales*, tome XLII, 2004, n° 129, pp. 199-218.
- LÉVY Albert, « Formes urbaines et significations : revisiter la morphologie urbaine », *Espaces et sociétés*, 2005, n° 122, vol. 4, pp. 25-48.
- MORIN Edgar, *Le cinéma ou l'homme imaginaire*, Les éditions de Minuit, Paris, 1956.
- MORIN Edgar, « Préface » à *Cinéma et sciences sociales*, UNESCO, 1962.

- NAVILLE Pierre, « Instrumentation audio-visuelle et recherche en sociologie », *Revue française de sociologie*, 1966, n° 2, vol. 7, pp. 158-168.
- PARK Robert Ezra., « La communauté urbaine : un modèle spatial et un ordre moral » [1926], in Grafmeyer Y. et Joseph I. [Présentation par], *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Editions Aubier, 1984, pp. 197-211. Traduit de l'américain par Y. Grafmeyer.
- PARK Robert Ezra, « La ville : propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain » [1925], in Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH [Présentation par], *Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, Paris, 1984, pp. 83-130. Traduit de l'américain par Y. Grafmeyer.
- RITCHOT Gilles, « Prémisses d'une théorie de la forme urbaine », in Gilles RITCHOT et Claude FELTZ, *Forme urbaine et pratiques sociales*, Editions Le Préambule/CIACO, Montréal, Louvain-la-neuve, 1985, pp. 23-65.
- RONCAYOLO Marcel, *Lectures de villes: formes et temps*, Parenthèses coll. « Eupalinos », Marseille, 2002.
- SAGNOL Marc, « Le statut de la sociologie chez Simmel et Durkheim », *Revue française de sociologie*, 1987, n° 1, vol. XXVIII, pp. 99-125.
- SIMMEL Georg, « Comment les formes sociales se maintiennent » (1896), *L'année sociologique*, 1897, pp. 71-109. Traduit de l'allemand par Durkheim et Bouglé.
- SIMMEL Georg, « Métropoles et mentalité » [1903], in Yves GRAFMEYER Y. et Isaac JOSEPH [Présentation par], *L'école de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine*, Editions Aubier, 1984, pp. 61-77. Traduit de l'américain par Y. Grafmeyer.
- TOPALOV Christian, « Sociologie d'un étiquetage scientifique : urban sociology (Chicago, 1925), *L'Année sociologique*, 2008, n° 1, Vol. 58, pp. 203-234.
- TOPALOV Christian, « Maurice Halbwachs et les sociologues de Chicago », *Revue française de sociologie*, 2006, n° 3, vol. 47, pp. 561-590.
- VIALA Laurent, « Contre le déterminisme de la forme urbaine, une approche totale de la forme de la ville », *Espaces et sociétés*, 2005, n° 4, vol. 122, pp. 99-114.
- WIRTH Louis, *Le Ghetto* [1925], Presses universitaires de Grenoble, 1980. Traduit de l'américain par Pierre-Jacques ROJTMAN.